



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

## MOTION

Luxembourg, le 19 décembre 2020  
Dépôt : Martine Hansen  
Groupe politique CSV  
Interdiction de la consommation  
de boissons alcoolisées  
sur la voie publique

### La Chambre des Député(e)s,

- Considérant que la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique favorise des activités sans respect des gestes barrières ;
- Considérant que les moyens des forces de l'ordre pour y remédier sont très limités ;
- Constatant que les appels politiques non contraignants ne conduisent pas au but visé ;
- Convaincue que des mesures nouvelles s'imposent face à la gravité actuelle de la crise sanitaire ;

### Invite le Gouvernement

- À interdire la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique jusqu'au 15 janvier 2021 inclus (durée des mesures COVID-19 du Projet de loi N°7733).